

[Translation]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette réunion était consacrée au transport routier. Nous n'avons donc pas eu le temps d'aborder cette question inscrite à l'ordre du jour. J'ai eu des discussions tout d'abord avec mes fonctionnaires en prévision d'un entretien plus approfondi sur la question entre moi-même et le ministre des Transports du Québec. Toutefois, au cours de ces réunions, mon secrétaire parlementaire a eu l'occasion de parler des quais au ministre.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, à la suite de la réponse du ministre, peut-il informer la Chambre si son ministère est déjà disposé à faire effectuer la réparation de ces quais, avant qu'ils soient transférés au provincial, ou encore si son ministère est disposé à consentir des crédits à la province de Québec afin qu'elle se rende responsable de l'entretien de ces quais dès maintenant?

[Traduction]

M. Lang: Monsieur l'Orateur, les députés savent sûrement que c'est une des choses qui seront discutées au cours des négociations.

* * *

LE REVENU NATIONAL

L'OCTROI DE MANDATS DE MAIN-FORTE AUX POLICIERS AUX TERMES DE LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE — LES MESURES ENVISAGÉES

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, en l'absence du solliciteur général, j'adresse ma question au ministre du Revenu national. Récemment, la GRC a présenté à la Cour fédérale une demande visant 14 mandats de main-forte aux termes de la loi sur la taxe d'accise et 15 aux termes de la loi sur les droits de douane pour certains agents désignés. Dans le jugement qu'il a rendu, M. le juge Collier, de la Cour fédérale, a déclaré qu'il avait accordé ces demandes avec beaucoup d'hésitation. Il a joint et cité un jugement d'il y a deux ans, dans lequel on qualifie de choquant et d'incroyable le fait qu'aient été donnés à des officiers inconnus des mandats leur conférant des pouvoirs illimités pour une durée indéfinie. Le ministre est-elle au courant de ces demandes et songe-t-elle à prendre une initiative quelconque pour ce qui est des lois qu'elle est chargée d'appliquer?

● (1430)

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): J'examinerai la question et j'en ferai rapport à la Chambre aussitôt que possible.

M. Hnatyshyn: Je me demande si le ministre ne pourrait pas en même temps consulter le solliciteur général à propos de la Déclaration des droits et du projet de loi concernant les droits de la personne actuellement à l'étude et puisqu'on a signalé certaines activités douteuses qu'exerce la GRC sous le prétexte de la sécurité nationale, le ministre examinera-t-il en détail ces demandes avec le solliciteur général pour savoir s'il n'y aurait

Questions orales

pas moyen de modifier la procédure à suivre à l'égard des demandes présentées aux termes de ces deux lois en particulier?

* * *

LE TOURISME

LES MESURES EN VUE DE LA RÉDUCTION DU DÉFICIT — LE PROJET AMÉRICAIN DE RESTRICTION DES DÉPENSES DE CONGRÈS — LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce mais, en son absence, je m'adresserai au premier ministre. Je veux parler de la croissance alarmante du déficit de l'industrie touristique. Les chiffres révèlent qu'il s'élevait à 960 millions de dollars au premier trimestre de 1976, ce qui représente une hausse de 68 p. 100 par rapport à la même période de 1975. Étant donné que d'importantes rencontres ont eu lieu à ce sujet en décembre et que tous les ministres ont convenu qu'il fallait faire quelque chose pour enrayer cette hausse, le premier ministre est-il au courant que certaines initiatives ont été proposées aux provinces ou acceptées par ces dernières aux fins de réduire substantiellement le déficit alors que l'une de ces initiatives ne fait qu'aggraver la situation, surtout au chapitre de l'emploi, dans les provinces où le tourisme est une des principales industries?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Bien sûr, le ministre de l'Industrie et du Commerce a assisté à la réunion des ministres provinciaux intéressés à ce problème. Les ministres présents ont tous reconnu que l'industrie était aux prises avec le genre de problème dont fait état le député. Tous, y compris le ministre de l'Industrie et du Commerce, ont convenu qu'il y aurait une meilleure collaboration afin de canaliser nos ressources, non pas dans le dessein de disperser les pouvoirs du gouvernement fédéral et des provinces, mais plutôt pour les coordonner et pour concentrer tous nos efforts, en particulier dans les pays où nous sommes susceptibles d'attirer un plus grand nombre de visiteurs. Et aussi nous demandons aux Canadiens de voyager davantage dans leur pays plutôt qu'à l'étranger.

M. MacDonald (Egmont): Comme le premier ministre semble quelque peu timide ou peu informé, peut-être vaudrait-il mieux que je lui pose cette question relativement à sa visite prochaine aux États-Unis. Comme un nouveau projet de loi américain limitant les déductions d'impôt sur le revenu pour ce qui est des dépenses de congrès tenus en dehors du pays va restreindre considérablement l'entrée de dollars américains au Canada au chapitre du tourisme, ajoutant par le fait même au déficit du tourisme, le premier ministre a-t-il inscrit cette question à l'ordre du jour de son entretien avec le président Carter à Washington la semaine prochaine? Pour être précis, a-t-il au moins l'intention de faire certaines démarches auprès du président, pour trouver une solution satisfaisante à ce problème?